

COMPTE-RENDU

Ouverture

Alain Anziani, Maire de Mérignac

Alain Anziani a remercié l'ensemble des participants, les membres du conseil municipal et ceux du Bureau du Conseil de Quartier.

Le Maire a ensuite introduit la séance en expliquant qu'à l'image de Bordeaux Métropole, Mérignac a la chance d'être attractive grâce à la qualité de son cadre de vie et à ses emplois. Tout l'enjeu est de maintenir cette attractivité en restant une ville paisible et tranquille.

Afin de poursuivre un développement équilibré du territoire, il est essentiel de s'interroger sur la question de l'urbanisme. Le Maire reçoit de nombreuses demandes de logements de la part de familles ou de jeunes ménages qui n'arrivent pas à habiter sur la Commune. En parallèle, certains habitants déplorent la construction de nouveaux immeubles. Il faut donc trouver un juste équilibre pour satisfaire au mieux les uns et les autres.

Ceci étant, un Maire ne peut faire tout ce qu'il veut en matière d'aménagement. En effet, la délivrance des permis de construire doit respecter le Plan Local d'Urbanisme. Depuis février 2017, le nouveau PLU permet de mieux maîtriser le rythme des constructions en concentrant la création de logements dans des zones de projets situées le long des axes de transport en commun.

A Beutre, la Ville a fait le choix d'investir dans de nombreux domaines : la culture, les espaces publics mais aussi l'agriculture et les équipements scolaires. A ce titre, l'école Oscar Auriac bénéficiera bientôt d'un projet de réhabilitation et d'extension. Deux classes supplémentaires seront créées, ainsi qu'un accueil péri et extra-scolaire de 50 places en maternelle et de 70 places en élémentaire. La concertation avec la communauté éducative démarrera très prochainement.

1. Agriculture urbaine

Présentation par Alain Anziani, Maire de Mérignac

La Ville a acheté à la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) un terrain de 27 ha afin de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs. Ainsi, cinq projets agricoles sont en cours :

- Maraichage (6,24 ha) : exploite depuis un an
- Héliciculture (3 ha) : début de production prévue au printemps 2020
- Poules pondeuses (12,4 ha) : début de production prévue au printemps 2020
- Porcs gascons (5 +3 ha) : exploite depuis 6 mois
- Centre équestre (40 ha) : un an d'exercice



2. Saison culturelle du quartier

Présentation par Jean-Michel Bertrand, Adjoint de quartier et Lisette Van Der Eijk, membre du Conseil de Quartier

Suite à la réouverture de la chapelle de Beutre, la Ville a souhaité remettre à disposition des habitants ce lieu culturel de proximité. Le Bureau du Conseil de Quartier a activement participé à la co-construction du programme culturel de la chapelle entre novembre 2018 et octobre 2019. Ainsi, six événements ont été organisés entre juin et octobre. Parmi eux, le 5 octobre, les habitants, le centre-social et la médiathèque ont créé un Inscape Game. Ce dernier a réuni 97 participants autour d'un imaginaire historique ancré dans le quartier de Beutre.

Les membres du Bureau du Conseil de Quartier ont également participé à l'organisation d'un cinéma de plein air cet été sur la plaine des sports et choisissant le film et en organisant un pique-nique collectif ainsi que des animations pour les habitants.



3. Espaces publics

Présentation par Gérard Chausset, Adjoint délégué à la transition écologique, à la mobilité et à l'espace public

En termes d'espace public et de mobilité, le quartier de Beutre est concerné par des aménagements de voirie, un renforcement du réseau de bus, ainsi que des projets de pistes cyclables.

- Avenue de Courtilas : des travaux d'assainissement sont prévus dès l'été 2020. En 2021, l'aménagement de la voirie sera réalisé : enfouissement des réseaux, suppression des fossés, canalisation, création de trottoirs et réalisation d'une voie verte en direction du Bourghail et de F. Mitterrand.
- Chemin de Pagneau, sur la partie qui n'a pas encore été réaménagée, des travaux auront lieu mi-2020 : voie verte, réfection des trottoirs, enfouissement des réseaux, stationnement supplémentaire, apaisement de la vitesse et sécurisation du carrefour vers l'école.
- Depuis le 4 novembre, le réseau de bus a été renforcé :
 - o Mise en service de la Corol 39 (Technobus) entre Le Haillan et Pessac en remplacement de la Flexo 48. Passage sur la bande d'arrêt d'urgence de la rocade pour plus de fluidité.
 - o Corol 30 entre Saint-Aubin / Le Haillan et Mérignac cimetière : ajout d'un départ supplémentaire en soirée.
 - o Corol 36 entre Le Haillan Rostand et Villenave d'Ornon Bourg : nouveau terminus
- En 2020, une piste cyclable sécurisée sera aménagée sur l'avenue de l'Argonne entre le giratoire Gutenberg à Chemin-Long et le centre de Beutre.
- Avenue de l'Argonne, une piste cyclable sécurisée et un couloir de bus seront réalisés entre Beutre et Saint-Jean d'Illac. Le début des travaux est prévu fin 2021 et la livraison en 2022.

